

SNPF Flash info

Bulletin d'information des pédiatres du jeudi 27 janvier 2022

Autorisation parentale pour la vaccination contre la Covid-19

Quelques uns parmi vous se sont manifestés sur snpf.fr au sujet de l'autorisation parentale des enfants de 5 à 16 ans.

Des précisions s'imposaient donc après l'information certes un peu lapidaire du *SNPF flash info* du 12 janvier dernier.

Le recueil de l'autorisation des deux parents ou des titulaires de l'autorité parentale était bien requis pour procéder à la vaccination des enfants âgés de 5 à 11 ans. L'ambiguïté résidait dans le fait que la présence d'un seul parent suffisait et que celui-ci devait déclarer sur l'honneur que l'autre parent avait également donné son autorisation à la vaccination de l'enfant.

Depuis le mardi 26 janvier, l'ambiguïté est levée, et l'autorisation d'un seul parent est non seulement nécessaire mais suffisante.

Initialement identique à celui requis pour la vaccination des adolescents âgés de 12 à 15 ans, le formulaire d'autorisation parentale pour la vaccination des enfants âgés de 5 à 11 ans a à nouveau évolué.

Le nouveau formulaire est disponible sur le site du ministère de la santé via le [lien suivant](#).

Les 11-17 ans désormais éligibles au rappel vaccinal contre la Covid-19

A compter du 24 janvier, tous les adolescents âgés de 12 à 17 ans sont éligibles au rappel, six mois après la complétude de leur schéma de primo-vaccination.

L'espacement de six mois entre la deuxième dose de vaccination et le rappel s'explique par une décroissance plus lente des anticorps vaccinaux chez les adolescents que chez les adultes.

L'administration de cette dose de rappel chez les adolescents de 12 à 17 ans ne concerne que le vaccin Comirnaty® dans sa présentation pour 12 ans et plus.

Plus d'informations [ici](#).

D^r Brigitte VIREY
Présidente

D^r Eric SELLAM
Premier Vice-président

D^r Anne PIOLLET
Secrétaire générale

D^r J.-François PUJOL
Secrétaire g^{al} adjoint

PS : Vous trouverez à nouveau en page 2 et 3 une réédition de l'affiche et les prospectus que nous vous encourageons à nouveau à imprimer et à distribuer aux parents de vos patients.



**Protégeons nos enfants, sauvons la pédiatrie libérale
Signez la pétition !**



<https://www.change.org/p/parents-protégeons-nos-enfants-sauvons-la-pédiatrie-libérale>



**Protégeons nos enfants, sauvons la pédiatrie libérale
Signez la pétition !**



<https://www.change.org/p/parents-protégeons-nos-enfants-sauvons-la-pédiatrie-libérale>



**Protégeons nos enfants, sauvons la pédiatrie libérale
Signez la pétition !**



<https://www.change.org/p/parents-protégeons-nos-enfants-sauvons-la-pédiatrie-libérale>



**Protégeons nos enfants, sauvons la pédiatrie libérale
Signez la pétition !**



<https://www.change.org/p/parents-protégeons-nos-enfants-sauvons-la-pédiatrie-libérale>





Protégeons nos enfants, sauvons la pédiatrie libérale
Signez la pétition !



<https://www.change.org/p/parents-protégeons-nos-enfants-sauvons-la-pédiatrie-libérale>